

Pour tout contrat de réservation signée entre le 20 septembre et le 17 décembre 2021, Pitch Immo vous offre une partie ou la totalité de votre apport personnel pour l'achat de votre appartement neuf, sous réserve de la signature de l'acte notarié de vente en l'état futur d'achèvement dans les 30 jours calendaires de la notification du projet d'acte ou de l'obtention de l'offre de prêt si postérieure à la notification. Le montant de cette subvention est calculé sur la base de 2 à 4 % du prix de vente TTC du bien acquis et dépend de l'utilisation effective du financement obtenu par l'intermédiaire d'Altarea Solution Financement, société de courtage mandatée expressément par le réservataire. Offre valable sur une sélection de programmes et de logements, à découvrir sur <https://proprio.pitchpromotion.fr/> et auprès de nos conseillers commerciaux. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir. Selon stock disponible au 20/09/2021.